

Vos questions / nos réponses

## Insertion par le travail

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/03/2010 11:58

Bonjour,

Tout d'abord je vous remercie pour votre réponse. J'ai suivi votre conseil. Ca été très dur mais je ne regrette pas d'avoir "forcé" une hospitalisation pour ma fille. Elle a été prise à temps et donc elle va pouvoir s'en sortir mieux.

Je me demandais s'il existait des associations qui aident les jeunes qui ont pris des drogues à retrouver une vie sociale par le travail ? Je pense que ce serait bien pour elle de se prouver qu'elle peut arriver à quelque chose.

Merci pour votre réponse.

---

### Mise en ligne le 08/03/2010

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre retour positif et nous souhaitons que votre fille retrouve toute la sérénité dont elle a besoin pour s'épanouir.

En effet, après son hospitalisation, il lui serait sans doute bénéfique de se prouver qu'elle est capable de travailler, mais aussi et surtout, capable de vivre en harmonie avec elle-même.

Elle seule peut déterminer ce qui lui fera réellement du bien. Il semble particulièrement important qu'elle prenne le temps de se retrouver et de retrouver ses proches. Elle sera ainsi plus en confiance pour entamer des démarches d'insertion professionnelle.

Vous trouverez ci-dessous l'adresse d'un centre spécialisé en addictologie dans votre département. Il propose des consultations confidentielles et gratuites aux usagers de drogues et à leur entourage. L'une de leurs activités est l'accompagnement dans les démarches de réinsertion. Votre fille pourrait par exemple s'adresser aux éducateurs spécialisés et/ou aux assistants sociaux de l'équipe.

Une autre orientation possible serait de s'adresser à une mission locale. Ces structures ont pour objectif d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi, quelles que soient leurs difficultés. Le lien ci-dessous permettra à votre fille d'en savoir plus et de rechercher une mission locale proche de chez elle.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la structure suivante :**

---

**[Pôle Inter-Etablissement d'Addictologie - Site du C.H Charles Perrens](#)**

121, rue de la Béchade  
**33076 BORDEAUX**

**Tél :** 05 56 56 67 02

**Site web :** [www.ch-perrens.fr/addictologie](http://www.ch-perrens.fr/addictologie)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 10h à 17h

**Substitution :** Du lundi au vendredi délivrance de traitements agonistes opioïdes

**Autre :** Equipe Mobile Addiction Parentalité (EMAP) : contact possible sur l'adresse [emap@ch-perrens.fr](mailto:emap@ch-perrens.fr) //  
Equipe de liaison en addictologie (ELSA) : [elsa.piea@ch-perrens.fr](mailto:elsa.piea@ch-perrens.fr)

**Consultat° jeunes consommateurs :** Dispositif Cann'abus : 41 rue Sainte Colombe à Bordeaux - 05 56 01 25 66

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Réseau des Missions Locales d'Aquitaine](#)